

## CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MONTIGNY SUR AVRE

L'an deux mille dix- sept et le vingt- huit septembre 2017 à 20 heures 00e Conseil Municipal légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie sous la Présidence du Maire Michel BERVILLE

### **Compte rendu de la séance du 28 septembre 2017**

**Secrétaire de séance** Nathalie GARNIER

**Présent:** Claude RAULT, Michel BERVILLE, Danielle BIDARD, Richard BOUCHERIE, Nathalie GARNIER, Maryse GUILLOU, Alain LANGLOIS, Géraldine LE MOUE, Pierre SERRELL, Sonia SERVILLAT

**Excusé:** Jean Pierre BRIERE

**Absent:**

#### **Ordre du jour:**

- démission conseiller SERRELL Pierre
- délégations commissions
- nouveaux horaires Mairie
- rémunération personnel de Mairie
- date de dépouillement des réceptions offres aménagement Bourg
- plan d'orientation fin de mandat
- repas des aînés
- manifestation Noël
- signature courrier recommandé
- demande de Mme CANIVET
- cimetière relevé de corps et soldat Hervieux
- questions diverses

#### **Démission conseiller:**

Le conseiller Pierre Serrell présente sa démission, pour des raisons personnelles, au conseil municipal.

Le Maire au nom du conseil municipal informe qu'il prend acte de cette démission qui prend effet immédiat.

#### **Délégués**

**( 2017 DE 24)**

Le Conseil municipal, vu les statuts des différentes collectivités intercommunales, a voté à bulletin secret à la majorité absolue les délégués suivants:

### **Communauté des Communes Interco Normandie Sud Eure27:**

**Titulaire :Mr Claude RAULT**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Suppléant:Mr Michel BERVILLE**

élus au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 6

### **Syndicat de Production et Distribution d'Eau de Brezolles:**

**Titulaire: Mme Bidard Danièle**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Titulaire :Mr Richard BOUCHERIE**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Suppléant : Mr Alain LANGLOIS**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

### **Syndicat Vallée d'Avre:**

**Titulaire: Mr Jean Pierre BRIERE**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Titulaire: Mr Alain LANGLOIS**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Suppléante: Mme Nathalie GARNIER**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Suppléante : Mme Géraldine BERTHELIER**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés : 8  
majorité absolue: 5

### **Syndicat Électrique 28:**

**Titulaire:Mme Maryse GUILLOU**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Titulaire :Mr Michel BERVILLE**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Suppléante: Mme Sonia SERVILLAT**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8

majorité absolue: 5

**Enfance/Jeunesse/communication INSE27**

**Titulaire : Mr Jean Pierre BRIERE**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant 9 blanc 1 exprimés : 8  
majorité absolue : 5

**Suppléante : Mme Nathalie GARNIER**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Défense et sécurité:**

**Titulaire : Mr Alain LANGLOIS**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant 9 blanc 1 exprimés : 8  
majorité absolue : 5

**Suppléante : Mr BERVILLE Michel**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant: 9 blanc: 1 exprimés: 8  
majorité absolue: 5

**Ordures ménagères (setom) INSE27:**

**Titulaire : Mr Claude RAULT**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant 9 blanc 1 exprimés : 8  
majorité absolue : 5

**Transport scolaire 28/27:**

**Titulaire : Mr Claude RAULT**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant 9 blanc 1 exprimés : 8  
majorité absolue : 5

**SPANC (sepase) INSE27:**

**Titulaire : Mr Claude RAULT**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant 9 blanc 1 exprimés : 8  
majorité absolue : 5

**AGEDI:**

**Titulaire : Mme Sonia SERVILLAT**

élu au scrutin secret à la majorité absolue : votant 9 blanc 1 exprimés : 8  
majorité absolue : 5

### **Nouveaux horaires de la Maire:**

Le Maire explique au conseil que de nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie seront effectifs à partir du 09 octobre, retour de vacances de la secrétaire.

La Mairie sera donc ouverte les mardis de 17h à 19h et les 2e et 4e samedi de chaque mois.

### **Rémunération du personnel:**

La secrétaire informe le conseil qu'il est possible de donner une prime aux personnels. Mr Briet étant le seul titulaire il est informé aux conseillers qu'il est possible de lui donner des IAT étant un agent polyvalent.

Les conseillers demandent plus de renseignements avant de décider si oui ou non il lui sera accorder cette prime.

Un calcul leur sera présenté au prochain conseil.

### **Date de dépouillement des réceptions offres aménagement Bourg**

Le conseil municipal décide d'ouvrir les plis le jeudi 12 octobre 2017 à 10h à la mairie en la selle des mariages.

### **Plan d'orientation fin de mandat:**

Le 1er adjoint demand aux conseillers de réfléchir sur le bilan des années passées et sur le travail a encore effectuer afin de faire un plan sur les travaux à finir et les actions à faire avant la fin du mandat.

### **Repas des aînés/manifestation Noël:**

Il est retenu 2 dates fin novembre et Mme BIDARD et Mme GUILLOU se sont proposées pour rechercher le restaurant et les menus.

Une conseillère explique les difficultés rencontrées pour organiser un spectacle de Noël pour les enfants de la commune. Avant toute chose il est demandé de faire un recensement exacte des enfants et les tranches d'âge.

Il est envisagé plusieurs possibilités car les dates avant Noël sont souvent prises par les CE et autres donc il est possible que la manifestation ne soit pas pour Noël mais pour tout autre fête.

### **Signature courrier recommandés:**

Le Maire explique a l'assemblée la nécessité de donner pouvoir à des personnes pour réceptionner le courrier recommandé en son absence.

### **Demande de Mme CANIVET:**

Jeune agricultrice, Mme CANIVET, demande à la commune l'exonération des terres qu'elle cultive en fermage.

Le conseil ne peut se prononcer sur les documents donnés car ils datent de 2015 et demande plus de renseignement. Il sera demandé au percepteur, voir aux services des Impôt, la possibilité de faire une exonération individuelle de la TFNB et les répercussions sur le budget.

### **Cimetière:**

Afin de finaliser la reprise d'une tombe il sera demandé des devis aux pompes funèbres de Verneuil, Breteuil, Brezolles

La tombe du soldat Hervieux est restauré, la commune va verser une participation financière à l'association des souvenirs de France pour les travaux.

### **Questions diverses:**

**(2017 DE 25)**

#### **Délibération relative à la motion pour obtenir un scanner à l'hôpital de Verneuil d'Avre et d'Iton**

Par courrier de M. Denis GUITTON, Vice- Président en charge la Santé à l'Interco Normandie Sud Eure, Maire de Rugles, Médecin Généraliste et Médecin Coordonnateur de la communauté des établissements de Verneuil/Breteuil/Rugles, nous avons été interpellés sur la nécessité de voter une motion concernant l'obtention d'un scanner à l'hôpital de Verneuil d'Avre et d'Iton

En effet, nous, élus du Sud de l'Eure, regardons avec vigilance l'évolution de l'offre de soins sur nos territoires car nous savons qu'elle est un des piliers essentiels de l'aménagement du territoire, présent et surtout à venir, et nécessaire pour les habitants de ce territoire rural aux multiples fragilités sanitaires. Aussi, l'hôpital de Verneuil d'Avre et d'Iton est aujourd'hui un des éléments indispensables de cette offre de soins notamment concernant les soins d'urgence et de premiers secours.

La fréquentation du service des urgences ne cesse d'augmenter. Sur l'année 2016, il y a eu environ 17 000 passages aux urgences. Ce qui depuis 2012 représente 28% d'évolution. Cette augmentation repose notamment sur la stabilité médicale des urgentistes et la croissance de notre population qui est supérieure à la moyenne nationale (0,8% contre 0,5% par an).

Les principales affections prises en charge sur la communauté d'établissements sont :

- Pour les services de médecins et UHCD (Unité Hospitalière de Courte Durée) : insuffisances cardiaques, états de chocs circulatoires et affections respiratoires
- Pour les SSR (Soins de Suites et Réadaptations) : affections traumatiques du système ostéo-articulaire
- Pour les urgences : affections et traumatismes pédiatriques, traumatismes orthopédiques de l'adulte, ORL et cardiologie digestive
- Pour la prise en charge à domicile (SSIAD/HAD) : pathologies chroniques ou présentant un handicap ou les cas de pathologies graves pour une population âgée de plus de 60 ans justifient l'installation d'un scanner à Verneuil

Actuellement les habitants du territoire du Sud de l'Eure sont dans l'obligation d'effectuer des distances importantes pour accéder à un rendez-vous de scanner, et même contraints de se rendre dans les départements limitrophes.

De plus, le taux d'équipement en scanner sur notre département reste inférieur aux moyennes nationales et l'hôpital de Verneuil d'Avre et d'Iton est le seul du Groupement Hospitalier de Territoire Evreux-Vernon ne disposant pas d'une autorisation d'activité d'imagerie par scanographie en appui de son activité de médecine d'urgence.

Le service de radiologie fonctionne aujourd'hui avec 4 médecins radiologues et est composé de 2 salles répondant aux dernières normes en matière de radioprotection. Le scanner permettrait d'augmenter l'accès à cet outil de diagnostic pour les usagers, de limiter la réalisation et la multiplication d'exams de radiologie conventionnelle par défaut, contrairement aux bonnes pratiques en imagerie médicale indiquées par la HAS et la Société Française de Radiologie

La présence du corps médical avec l'obtention d'un scanner est résolue par le fait que le Centre Hospitalier est adhérent au Groupement de Coopération Sanitaire PRATIC. Ainsi, l'interprétation des examens pourra être réalisée à distance à l'instar de ce qui est fait aujourd'hui en ex-Basse Normandie. En outre, le Centre Hospitalier dispose des moyens et locaux permettant l'acquisition de ce matériel sans porter préjudice aux finances de l'établissement.

Par conséquent, et pour toutes ces raisons, le conseil municipal décide de soutenir cette motion.

Fin de séance 22h00